

Nature des objets	Délai de garde	Devenir	A défaut
Objets de valeur (Bijoux, montres etc.)	1 an	Remise à l'inventeur à sa demande	Transmission à l'administration des domaines
Argent numéraire	1 an	Remise à l'inventeur à sa demande	Versement CCAS
Lunettes	1 an	Remise à l'inventeur à sa demande	Transmission à l'Opticien de La Ravoire
Téléphone portable	1 an		Destruction
Ordinateur portable			
Tablette...			
Contenants (Sac, porte-monnaie, portefeuille, etc.)	1 an	Remise à l'inventeur à sa demande	Transmission à l'administration des domaines
Deux roues	1 an	Remise à l'inventeur à sa demande	Transmission à l'administration des domaines
Clés et porte-clés	1 an		Destruction
Autres objets	1 an	Remise à l'inventeur à sa demande	Transmission à l'administration des domaines
Papiers officiels (CNI, passeport, PC etc.)	15 jours	Restitution par la Police municipale au propriétaire résidant sur la commune	Expédition aux services préfectoraux de délivrance.
Cartes diverses (Bancaire, crédit, Vitale, CAF, mutuelle etc.)	15 jours		Transmission à l'organisme émetteur
Papiers divers	15 jours		Transmission à l'administration des domaines
Vêtements	15 jours	Remise à l'inventeur à sa demande	Transmission à une association caritative
Médicaments	15 jours		Remise aux pharmacies qui en assurent la collecte
Denrées périssables	Dans les meilleurs délais		Remise à une association caritative ou détruites